

Lors des derniers échanges en CSE, la direction a confirmé **qu'elle ne recourrait pas à l'activité partielle** comme elle l'avait envisagé dès le premier trimestre 2024 pour la période d'arrêt du F1, et plus particulièrement sur la période, septembre octobre. **Il n'y aura donc pas d'activité partielle jusqu'à fin décembre.**

En revanche, et comme la direction en a l'habitude, elle maintient cette forme de peur, et d'incertitude comme en début d'année 2024, ou elle rappelle que la conjoncture n'est toujours pas bonne, les ventes sont toujours en berne, et l'amélioration espérée est plus lente que les prévisions.

NE SERAIT CE PAS LES PREMICES des futures Négociation Annuelles Obligatoires ??? (NAO) 🤔

En effet, il nous a été annoncé que le redémarrage du F1, prévu mi-janvier 2025, est repoussé sur le mois de mars, et que par conséquent, le chômage partiel n'est pas exclu ! Dans ce cas, la direction devra solliciter l'inspection du travail pour la période voulue (période de 3 mois), et si la direction souhaite mettre en place l'activité partielle en janvier, nous vous tiendrons informés.

Concernant le four 2, l'arrêt est anticipé au 15 juin 2025 pour une période de 3 mois. Ce sera un arrêt à chaud pour permettre une réparation restreinte et localisée (*principalement au niveau des feeders*) et estimée à 5 semaines, afin de permettre de prolonger la durée de vie du four jusqu'en 2028... **Mais après ???**

La direction évoque qu'il serait refait en 2028, avec une technologie hybride si l'installation de ceux de Saint Romain le Puit et Saragosse qui sont récents donnent satisfaction... Mais quel sera la conjoncture et le marché en 2028 ?

Puis dans un second temps, durant les deux mois restant de l'arrêt, la direction envisagerait de refaire les toitures du four 2 au BC et BF.

Deux mois pour refaire l'ensemble des toitures au four 2 nous paraissent bien courts. Surtout au regard du retard actuel sur les travaux toiture 67/69 (*local cartons, qualité*) qui sont toujours en cours depuis le mois de mai, et les toitures du four 1 ont également pris du retard pour des raisons de sécurité !

Le sujet des toitures est un sujet prioritaire pour la CGT depuis de nombreuses années, au regard de son état vétuste, les nombreuses fuites et ruissellements dans les bâtiments de production (*quid des normes SDA ?*) mais plus particulièrement depuis l'incendie au F1 en 2019 qui a dégradé la toiture et fait tomber des débris de fibrociments amiantés. D'ailleurs deux élus CGT ont été licenciés pour l'avoir dénoncé, ce qui n'empêche pas de retrouver régulièrement des fibres d'amiantes dans les analyses que réalise la direction depuis janvier 2020...

AUTRE POINT IMPORTANT A Chalon : L'ABSENTEISME, qui est en très nette hausse. Il y aurait-il une relation avec les 3 enquêtes QVT (*Qualité de Vie au Travail*) et la démarche de prévention des risques psychosociaux si chères à la direction ???

Depuis début 2023 nous arrêtons régulièrement des lignes pour manque d'effectif, en plus d'arrêts conjoncturels, le personnel n'est pas systématiquement remplacé, et nous perdons des tonnes de fabrication au risque de perdre des ventes et des clients.

Les conditions de travail en sont souvent dégradées, la direction ne respecte pas ses engagements, ajoutant encore plus de pénibilité pour les salariés concernés qui dégradent leur santé !!!

A VERALLIA la santé des salariés est mise en danger, ce que confirme en CSE le médecin du travail, les salariés sont usés par la pénibilité du travail, (port de charges, chaleur, maladies professionnelles, TMS etc...) et les reclassements à des postes de repli n'est pas la priorité et encore moins la politique de Verallia.

Une population vieillissante, un manque de compétences, pas, ou peu de transmission du savoir et des métiers, les nombreux licenciements récents et ou ruptures conventionnelles (toutes catégories confondues) sont autant de facteurs d'aggravation de la santé, des conditions de travail, du bien-être au travail, du sens du travail, et des risques psychosociaux.